

COMPLÉMENTS AU DOSSIER N°F09320P0079

Dans le cadre de la demande d'examen au cas par cas concernant le projet d'extension du traitement biologique de la station d'épuration des Bouillides sur la commune de Biot (06), et suite à votre demande de complétude transmise le 31 mars 2020, veuillez trouver ci-dessous le complément d'information demandé.

Rappel de la demande de complétude :

Nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer quelques parcelles cadastrales (section et numéro) pour pouvoir localiser rapidement le projet lors de l'instruction du dossier.

Complément apporté :

Les parcelles cadastrales concernées sont les suivantes :

- Parcelle 0008 de la section AC
- Parcelle 0021 de la section AC



*Parcelles concernées par le projet d'extension du traitement biologique de la STEP des Bouillides
Extrait Géoportail*